



Si vous êtes producteur.ice et que vous avez des besoins/envies/idées particulières (formation, visite, etc.) cliquez ici pour nous en faire part !

## Lettre d'information arbo Nouvelle Aquitaine

**Clarnie - Comment trouver de la main d'œuvre pour  
ma ferme ?**

**26 aout - 17h - webinaire**



## RENCONTRE TECHNIQUE GRATUIT - OUVERT À TOUS

# COMMENT TROUVER DE LA MAIN D'ŒUVRE POUR MA FERME ?

### PROGRAMME

- Discussion sur les difficultés rencontrées
- Présentation de solutions existantes
- Témoignages
- Présentation de la plateforme Clarine

**MARDI 26 AOÛT**  
**17H - 18H**  
**VISIOCONFÉRENCE**

### INSCRIPTIONS

Chloé Hervet  
c.hervet@bionouvelleaquitaine.com  
06 22 26 46 08



• AGROBIO 47 • • BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



### AVEC LE SOUTIEN

## Agricultrices, agriculteurs, besoin de renfort sur votre exploitation ?

CLARNIE est la solution qu'il vous faut !

Notre plateforme met en relation les agriculteurs en recherche de main-d'œuvre avec des étudiants de toutes formations.

Vous pouvez proposer différents types de contrats : stage (rémunéré ou non), alternance, job étudiant, emploi saisonnier...

Les étudiants peuvent vous accompagner dans les tâches agricoles (récolte, plantation, soins aux animaux...), mais aussi contribuer au développement de votre exploitation grâce à leurs compétences spécifiques :

- ✓ Communication : gestion des réseaux sociaux, création de contenu
  - ✓ Vente : développement de la vente directe, circuits courts, marchés
  - ✓ Commerce : prospection BtoB, canaux de distribution
  - ✓ Web design : création ou refonte de site internet
  - ✓ Événementiel : agritourisme, accueil à la ferme
  - ✓ Graphisme & photographie : logo, charte graphique, photos pro
- ... et bien d'autres !

### Pourquoi choisir CLARNIE ?

Nous facilitons la mise en relation avec des étudiants motivés grâce à notre réseau d'écoles partenaires et notre présence sur les réseaux sociaux.

👉 Une solution simple, rapide et économique !

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes Clara et Marnie, jeunes diplômées de l'école d'ingénieur agronome AgroToulouse – ENSAT, et cofondatrices de CLARNIE.

**Retrouvez nous mardi 26 aout à 17h pour en discuter !**

Inscription ICI

## FranceAgriMer - Aide à la rénovation des vergers : fermeture le 8 septembre !

L'AAP FranceAgriMer aide à la rénovation des vergers arboricoles est ouvert en ce moment !

La subvention accordée par FranceAgriMer permet une participation aux coûts de préparation du terrain, d'achat de plants et de plantation du verger. Ce soutien vise aussi à encourager les pratiques innovantes, la lutte renforcée contre les maladies végétales et le renouvellement des générations d'arboriculteurs.

**⚠ Fermeture le 8 septembre !**

La campagne de dépôt des demandes d'aide est ouverte jusqu'au 8 septembre 2025 inclus, via la téléprocédure FranceAgriMer.

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt sont accessibles depuis le site internet de FranceAgriMer :

Plus d'infos ICI

## NeemAzal - Dérogation contre cicadelles : pêcher, abricotier et framboisier

Alors que NeemAzal<sup>®</sup>- T/S bénéficie déjà d'une dérogation **contre la cicadelle africaine en vigne**, son utilisation est désormais **aussi possible contre cicadelles sur pêcher et abricotier, et framboises**.

NeemAzal<sup>®</sup>-T/S est utilisable du **18 juillet au 15 novembre 2025**.

Cultures	Usages	Dose maximale d'emploi	stades d'application	Nb. Max appli/an	DAR
Pêcher, Abricotier	Cicadelles Cercopides psylles	3L/ha	Après fleur : BBCH 69 à 81	2	3 jours
Framboisier	Cicadelles Cercopides psylles	3L/ha	Inflorescence : BBCH 51 à 59 Développement des fruits : BBCH 71 à 79	2	3 jours

**NEW !**

\*2 applications maximum de ce produit ou de tout autre produit à base de la substance azadirachtine

Toutes cultures: Intervalle minimal de 7 jours entre les deux applications

# FNAB - Certaines dérogations bio deviendront payantes à partir du 1er janvier 2026

La FNAB souhaite informer son réseau qu'à partir du 1er janvier 2026, l'INAO facturera certaines demandes de dérogations individuelles.

**Tarif : 30 € HT par demande**

À noter : le paiement s'appliquera quelle que soit l'issue de la demande (acceptée, refusée, annulée ou abandonnée).

Les dérogations suivantes seront facturées :

- Mutilations (hors écornage)
- Attache des animaux
- Réduction de la période de conversion
- Mixité en cultures pérennes en conversion
- Introduction d'animaux non bio (hors cas exceptionnels)
- Introduction d'animaux d'aquaculture non bio
- Utilisation d'ingrédients non bio en transformation

Les dérogations suivantes resteront gratuites :

- Cas exceptionnels (catastrophes naturelles, sécheresse, mortalité élevée...). Exemple : fourrage non bio en cas de sécheresse
- Écornage (pratique exceptionnelle pour raisons de sécurité)
- Utilisation de semences ou plants non traités (gérées sur une autre plateforme)



## CLIMED-FRUIT

### **Zoom - Projet CLIMED : Impact des changements climatiques sur la biodiversité et conséquences pour le fonctionnement d'un écosystème méditerranéen**

Ce projet vise à faire le lien entre changements climatiques et changements de la biodiversité et à quantifier les effets de ces changements sur les cycles du carbone et des nutriments dans un écosystème Méditerranéen.

Des fiches techniques très intéressantes viennent de sortir :

- [Améliorer la résilience des fruits pérennes : bonnes pratiques pour la conservation des sols et le stockage du carbone](#)
- [Améliorer la résilience des arbres fruitiers pérennes face aux aléas climatiques](#)
- [Gestion du stress hydrique pour les cultures pérennes méditerranéennes](#)
- [Valorisation des sous-produits oléicoles : une stratégie d'adaptation des filières alimentaires au changement climatique](#)
- [Des alliés ailés pour vos cultures : stratégies pour renforcer la présence des pollinisateurs](#)
- [Diversité variétale : s'appuyer sur les variétés d'hier pour relever les défis de demain](#)
- [La revue des bonnes pratiques](#)

## Annonces

*Si vous recherchez ou proposez du matériel, des terres, des prestations, des plants... n'hésitez pas à me transmettre, nous ferons passer dans cette lettre d'info destinée aux arbos du Lot-et-Garonne et départements voisins.*

### FNAB - Enquête Assurance Multirisque climatique

La FNAB lance au sein du réseau une enquête à **destination des agriculteur.rices sur l'assurance multirisque climatique (MRC)**, suite à la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture en 2022 afin de :

- comprendre la relation entre les fermes en bio et l'assurance multirisque climatique
- identifier s'il y a des spécificités bio non prises en compte dans les contrats d'assurance multirisque climatique

[Enquête ICI](#)

### Gouvernement - Consultation citoyenne pour lever les freins rencontrés par les agricultrices au cours de leur carrière

Le 4 juillet 2025, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a ouvert, à l'initiative de la ministre Annie Genevard, une consultation publique sur Agora, la plateforme de participation citoyenne de l'État. À travers plusieurs questions, elle **interroge les Français sur la place des femmes en agriculture**, afin de mieux cerner les attentes et les enjeux que ce sujet central soulève.

La formation, l'installation, le choix d'un statut, la santé, les conditions de travail ou la retraite sont autant de questions abordées dans cette consultation. Les réponses collectées **appuieront la mise en place de moyens pour soutenir l'engagement des femmes dans le secteur agricole.**

L'enjeu est majeur. Aujourd'hui, près de 80 % des agricultrices constatent des inégalités liées à leur genre dans leur quotidien, et deux tiers d'entre elles considèrent qu'il est plus difficile pour une femme de se faire une place dans le monde agricole.

La consultation est en ligne jusqu'au 31 août 2025.

[Consultation ICI](#)

### Ouverture du dispositif Maitrise des Pratiques !

Le dispositif « **Maitrise de Pratiques** » permet aux jeunes installé.e.s de bénéficier du tutorat d'un.e agriculteur.ice expérimenté.e pendant une durée de 2 ans (sur la ferme et/ou par téléphone).

L'agriculteur "tuteur" est dédommagé pour ce temps passé à accompagner le nouvel installé.

**Si vous êtes installé.e depuis moins de 2 ans** et souhaitez bénéficier de ce tutorat ou **si vous êtes expérimenté.e** et souhaitez transmettre vos connaissances : faites le nous savoir!

**Contact : Chloé Hivet - 06 22 26 46 08**

## Groupes de discussions du réseau

Si vous êtes intéressé pour être ajouté à un de nos groupes de discussions concernant les **vergers diversifiés**, les **petits fruits** ou les **poules pondeuses** merci de nous contacter.

**Contact : Chloé Hivet - 06 22 26 46 08**

Retrouvez toutes les formations de Bio Nouvelle Aquitaine ICI



en  
partenariat  
avec



Union Européenne



REGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

### CONTACT

Chloé Hivet, Conseillère arboriculture 47

Tél. 06 22 26 46 08

mail : [c.hivet@bionouvelleaquitaine.com](mailto:c.hivet@bionouvelleaquitaine.com)

---

Ce mail est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous êtes abonné.e à la lettre d'info arboriculture bio

[se désinscrire](#)

